

L'essentiel

Produits ménagers, de bricolage, de jardinage et cosmétiques : loin d'être inoffensifs pour la population

La population considère en grande majorité (70,2 %) que les produits ménagers, de bricolage et de jardinage sont susceptibles de présenter un risque pour leur santé, et 35,3 % des enquêtés se disent préoccupés par l'utilisation de produits cosmétiques. Ils sont également respectivement 93,6 % et 53,4 % à avoir conscience que les produits d'entretien et de bricolage, d'une part, et les produits cosmétiques, d'autre part, constituent une source de pollution de l'air intérieur.

Une relative confiance à l'égard des produits et matériaux de construction

Les personnes interrogées se montrent relativement confian-

tes à l'égard des produits et matériaux de construction, de décoration et d'ameublement mis sur le marché : près de neuf personnes sur dix pensent que « tous » (23,9 %) ou du moins « certains » (65,7 %) de ces produits font l'objet de tests mesurant leurs effets sur la santé avant leur mise sur le marché.

Une lecture sélective des étiquettes

La lecture des étiquettes dépend très largement du produit considéré : parmi les acheteurs, respectivement 79,5 % et 72,8 % affirment lire les étiquettes sur les produits de jardinage et de bricolage, alors que seuls 60,8 % le font pour les produits ménagers et 51,2 % pour les cosmétiques. D'une manière générale, les enquêtés se montrent critiques vis-à-vis de l'information présente sur les étiquettes : un peu plus de la moitié d'entre eux (55,6 %) la trouvent

compréhensible et ils ne sont que 43,3 % à la juger suffisante.

Des comportements préventifs inégalement mis en œuvre

Les personnes interrogées se révèlent peu nombreuses à porter des protections lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. Parmi celles qui sont amenées à utiliser, ne serait-ce qu'occasionnellement, l'un de ces produits, une sur deux (51,2 %) affirme porter des gants. Le port du masque est quant à lui exceptionnel : seuls 12,8 % des enquêtés en font un usage régulier alors que plus de la moitié (58,4 %) d'entre eux n'y ont jamais recours.

Les pratiques préventives se révèlent par ailleurs très liées, puisque ce sont globalement les mêmes personnes qui lisent les étiquettes et qui portent des protections.

Produits ménagers, de bricolage, de jardinage et produits cosmétiques

DELPHINE GIRARD

CLARA GALLAND

CÉDRIC DUBOUDIN

INTRODUCTION

Les termes « produits ménagers, de bricolage, de jardinage » et « produits cosmétiques » désignent une grande variété de produits. Le Code de santé publique français définit un produit cosmétique comme étant « toute substance ou préparation destinée à être mise en contact avec les diverses parties superficielles du corps humain [...], en vue, exclusivement ou principalement, de les nettoyer, de les parfumer, d'en modifier l'aspect, de les protéger [...] » (article L. 5131-1). Les produits ménagers, de bricolage et de jardinage n'étant pas des « familles réglementaires » de produits, ils ne font pas, aujourd'hui, l'objet de définitions officielles. Ils rassemblent de fait tous les produits dont l'utilisation a pour but de nettoyer, entretenir, arranger, aménager, réparer, etc., les domiciles et jardins.

Ces produits, utilisés dans un objectif hygiénique ou pour améliorer la qualité de vie et le bien-être de la population, sont constitués de substances chimiques qui leur confèrent

des propriétés fonctionnelles (nettoyantes, colorantes, odorantes, conservatrices, dotées d'un pouvoir moussant, etc.). Cependant, certaines de ces substances sont également susceptibles de présenter des risques pour la santé humaine. En effet, à l'heure actuelle, seules les substances mises sur le marché après 1981 font systématiquement l'objet d'essais et d'évaluations des risques pour la santé humaine et l'environnement. Les substances existant avant cette date n'ont pas été soumises aux mêmes exigences d'essais. Environ trente mille d'entre elles sont commercialisées à plus d'une tonne par an et le programme d'évaluation des risques adopté en 1993 par le Conseil européen (règlement 793/93/CE), dont l'ambition était pourtant limitée à l'examen de cent quarante substances prioritaires produites à plus de mille tonnes par an, n'est, à ce jour, toujours pas achevé. Ces lenteurs procédurales couplées à une méconnaissance

sance générale des propriétés et de l'utilisation des substances chimiques ont conduit à l'adoption par le Parlement européen, en décembre 2006, du règlement Reach (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) [1]. Celui-ci, entré en vigueur le 1er juin 2007, introduit plusieurs éléments essentiels (évaluation de la substance à la charge de l'industriel, création d'une agence européenne des produits chimiques et d'une procédure d'autorisation, etc.) qui devraient aujourd'hui permettre de contrôler la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et l'utilisation des substances chimiques, notamment en termes de protection de la santé (des consommateurs et des travailleurs) et de l'environnement. Cette réglementation vient s'ajouter à la directive 98/8/CE du 16 février 1998 concernant la mise sur le marché des produits biocides¹, dont l'objectif principal est d'assurer un niveau de protection élevé de l'homme, des animaux et de l'environnement en limitant la mise sur le marché aux seuls produits biocides efficaces ne présentant pas de risques inacceptables.

Les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les produits cosmétiques sont mis en cause dans la dégradation de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, sachant que la pollution de l'air intérieur est considérée aujourd'hui comme l'un des problèmes majeurs en termes de santé et d'environnement. L'utilisation de ces produits peut en effet entraîner la libération de substances toxiques dans l'air intérieur, comme le laissent penser les premiers résultats de la campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur réalisée par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) [2]. Parmi les substances le plus souvent mises en cause, peuvent être cités les composés organiques volatils (COV) qui entrent dans la composition de nombreux produits d'entretien, mais aussi dans les colles, peintures et autres produits de bricolage et de décora-

tion [3]; les organophosphorés retrouvés dans un grand nombre de produits de jardinage ou encore les phtalates utilisés comme agents plastifiants ou vecteurs de pénétration cutanée dans un large éventail de produits cosmétiques [4].

C'est pourquoi, depuis quelques années, des organisations non gouvernementales (ONG) et associations de consommateurs alertent l'opinion publique sur les effets potentiellement toxiques de certains produits cosmétiques, ménagers, de bricolage et de jardinage. Ainsi, à la fin de l'année 2004 par exemple, l'Union fédérale des consommateurs – Que choisir, s'appuyant sur une campagne médiatique forte, a dénoncé la mise sur le marché de désodorisants d'intérieur dont l'utilisation entraînerait la libération dans l'air intérieur de substances toxiques et demandé un étiquetage adéquat de ces produits ainsi que l'interdiction de leur utilisation dans les lieux publics [5, 6]. En 2005, Greenpeace a profité des dates clés de la Saint-Valentin et de la fête des Mères pour publier l'enquête *Parfum de scandale* [7], qui établit la présence de substances toxiques dans de nombreux parfums, puis la première édition du *Guide Cosmétotox* [8], qui classe les produits cosmétiques selon la présence de certaines substances chimiques toxiques. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffuse par ailleurs depuis 2006 deux brochures d'information sur les précautions à prendre lors de l'utilisation de produits ménagers et de produits de bricolage [9, 10].

Les campagnes médiatiques se reflètent tout naturellement à travers l'opinion publique. L'*eurobaromètre spécial 2005* sur les perceptions vis-à-vis de l'environne-

1. Les biocides sont des substances actives ou des préparations contenant une ou plusieurs substances actives qui sont destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de tout autre manière, par une action chimique ou biologique. Des biocides peuvent être retrouvés dans les produits ménagers, de bricolage ou de jardinage.

ment [11] souligne par exemple que 37 % des Français classent « *l'impact sur leur santé des substances chimiques utilisées dans les produits de tous les jours* » parmi les cinq thématiques environnementales qui les préoccupent le plus (après les catastrophes causées par l'homme, la pollution de l'air, la pollution de l'eau et le changement climatique). La population se montre en effet particulièrement inquiète au sujet des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter directement sa vie quotidienne, notamment lorsqu'il s'agit de risques émergents.

Le Baromètre santé environnement s'est attelé à l'étude de l'opinion des Français à propos des risques sanitaires liés à l'utilisation de produits utilisés dans la vie courante, rassemblés pour le sondage en deux catégories : les produits ménagers, les produits de bricolage et les produits de jardinage, d'une part, et les produits cosmétiques, d'autre part. Il explore également les comportements préventifs éventuellement mis en œuvre au niveau individuel ainsi que l'opinion sur les mesures à envisager en termes de gestion de ce risque.

RÉSULTATS

L'UTILISATION DE PRODUITS N'EST PAS PERÇUE SANS RISQUES

Une préoccupation variable selon le produit

Au sein de la population française, 70,2 % des enquêtés considèrent que l'utilisation des produits ménagers, de bricolage et de jardinage présente un risque (« *très* » élevé ou « *plutôt* » élevé) pour la santé. L'utilisation des produits cosmétiques inquiète moins : seuls 35,3 % considèrent que ces produits présentent un risque (« *très* » élevé ou « *plutôt* » élevé) pour la santé et 8,1 % ne se prononcent pas [figure 1]. Parmi l'ensemble

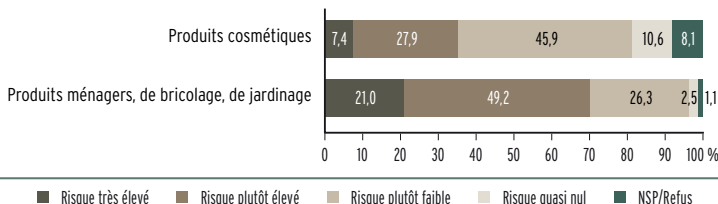
des craintes exprimées par rapport aux quatorze risques sanitaires cités dans le Baromètre santé environnement, le risque sanitaire associé à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage figure en huitième position, alors que celui lié à l'utilisation de cosmétiques est quant à lui en dernière position.

Parmi les personnes qui se sont prononcées², les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à considérer que l'utilisation de produits ménagers, de

2. Les pourcentages cités se basent sur l'ensemble des personnes ayant répondu aux affirmations et par conséquent ne tiennent pas compte des personnes ayant répondu « *ne sait pas* » ou ayant refusé de répondre.

FIGURE 1

Perception des risques pour la santé liés à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et des produits cosmétiques (en pourcentage)



bricolage, de jardinage présente un risque pour la santé (74,0 % vs 67,8 % ; $p < 0,001$). La perception du risque lié à ces produits augmente avec l'âge jusqu'à 50 ans environ, puis semble diminuer au-delà [figure 2]. Elle est indépendante du revenu par unité de consommation (UC).

En ce qui concerne les produits cosmétiques, ce sont les hommes qui, en proportion, sont les plus nombreux à percevoir un risque pour la santé (40,4 % vs 36,5 % ; $p < 0,01$). Par ailleurs, plus les personnes interrogées sont âgées [figure 2] et plus elles ont un revenu modeste, plus elles sont nombreuses en proportion à considérer que les produits cosmétiques présentent un risque élevé pour la santé. Ainsi, respectivement, 42,0 % des personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 900 euros/UC, 39,4 % de celles ayant un revenu compris entre 900 et 1 500 euros et 34,4 % de celles ayant un revenu supérieur à 1 500 euros perçoivent un risque pour la santé lié à l'utilisation de produits cosmétiques ($p < 0,001$).

Enfin, 83,6 % des personnes qui perçoivent

un risque sanitaire pour les produits cosmétiques considèrent que les produits ménagers, de bricolage et de jardinage en présentent également un pour leur santé.

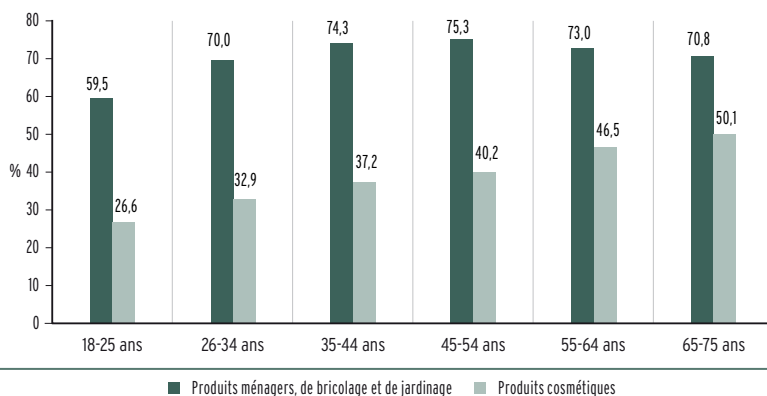
Des produits qui contribuent à la pollution de l'air intérieur

Les Français considèrent très majoritairement (93,6 %) que les produits d'entretien, les aérosols et les produits de bricolage contribuent à la pollution de l'air dans les logements. En revanche, la moitié seulement des enquêtés (53,4 %) considèrent que les produits cosmétiques contribuent également à cette pollution.

La perception des risques liés à l'utilisation de ces différents produits apparaît naturellement plus répandue chez les personnes qui considèrent que ceux-ci contribuent à la pollution de l'air à l'intérieur des logements. Ainsi, respectivement 72,8 % et 53,4 % de ces dernières pensent que les produits ménagers, de bricolage ou de jardinage et les produits cosmétiques présentent un risque pour la santé (vs 44,3 % et 22,0 % ; $p < 0,001$).

FIGURE 2

Perception d'un risque « très » ou « plutôt » élevé lié à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et de produits cosmétiques, selon l'âge (en pourcentage)



Une perception des risques liée aux préoccupations environnementales et sanitaires

Les personnes qui se déclarent les plus sensibles à l'environnement (c'est-à-dire celles qui se sont classées entre neuf et dix sur une échelle de sensibilité à l'environnement allant de un à dix) sont les plus nombreuses, en proportion, à considérer que l'utilisation des produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les cosmétiques présente un risque pour la santé [tableau I]. De même, les personnes qui considèrent que la probabilité d'être affecté par de l'asthme du fait de la pollution de l'environnement est élevée et les personnes qui se déclarent en mauvaise santé sont, en proportion, plus nombreuses à considérer que l'utilisation de ces produits présente un risque pour la santé. Ainsi, par exemple, près de la moitié (49,0 %) des personnes qui se déclarent en mauvaise santé considèrent également que les produits cosmétiques présentent des risques sanitaires, alors que seulement 32,2 % des personnes se déclarent

en très bonne santé perçoivent ce risque (respectivement 76,0 % et 68,5 % en ce qui concerne les produits ménagers, de bricolage et de jardinage).

Une régression logistique confirme que la perception des risques liés à l'utilisation des produits ménagers, de bricolage et de jardinage est significativement associée au sexe, à l'âge, mais aussi à la sensibilité à l'environnement, au fait d'avoir déjà entendu parler de la pollution de l'air intérieur, de considérer que ces produits contribuent à la pollution de l'air intérieur et à la crainte d'être atteint d'asthme du fait d'une exposition environnementale [tableau II]. Après ajustement sur les variables sociodémographiques, l'influence de la perception que l'interviewé a de son état de santé n'apparaît plus significative.

Concernant les produits cosmétiques, toutes choses égales par ailleurs, l'âge, le revenu par unité de consommation, la sensibilité à l'environnement, le fait de considérer que les cosmétiques contribuent à la

TABEAU I

Perception d'un risque élevé lié à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et de produits cosmétiques, selon la sensibilité à l'environnement, la crainte de développer de l'asthme et la perception de son état de santé (en pourcentage)

	Produits ménagers, de bricolage et de jardinage		Produits cosmétiques	
	n	%	n	%
Sensibilité à l'environnement				
Moins ou peu sensible (note 1-6)	1 603	63,7	1 492	32,2
Sensible (note 7-8)	3 036	71,9	2 830	37,3
Très sensible (note 9-10)	1 285	78,2***	1 173	49,4***
Crainte de développer de l'asthme				
Crainte élevée	1 801	73,5	1 683	41,2
Crainte faible	3 917	69,4	3 620	36,8
A déjà la maladie	193	73,7*	179	44,8**
Perception de son état de santé				
Très bonne	1 919	68,5	1 805	32,2
Bonne	3 402	71,5	3 144	40,3
Mauvaise	609	76,0**	550	49,0***

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001.

TABLEAU II

Régression logistique sur la perception des risques sanitaires associés aux produits ménagers, de bricolage, de jardinage et aux produits cosmétiques

	Perception des risques associés aux produits ménagers, de bricolage, de jardinage (n = 5 416)			Perception des risques associés aux produits cosmétiques (n = 4 946)		
	n	OR ajusté	IC à 95 %	n	OR ajusté	IC à 95 %
Sexe						
Hommes (réf.)	2 292	1		2 058	1	
Femmes	3 124	1,3***	1,2 ; 1,5	2 888	0,9	0,8 ; 1,1
Âge						
18-24 ans (réf.)	542	1		521	1	
25-34 ans	882	1,6***	1,3 ; 2,1	825	1,3	1,0 ; 1,7
35-44 ans	1 235	1,9***	1,5 ; 2,4	1 155	1,5**	1,1 ; 1,9
45-54 ans	1 113	2,1***	1,6 ; 2,7	1 008	1,5**	1,2 ; 2,0
55-64 ans	1 010	1,7***	1,3 ; 2,2	884	1,8***	1,3 ; 2,4
65-75 ans	634	1,6**	1,2 ; 2,1	553	2,0***	1,4 ; 2,7
Revenu mensuel par unité de consommation						
Inférieur à 900 euros (réf.)	1 328	1		1 220	1	
De 900 à 1500 euros	2 071	0,9	0,7 ; 1,1	1 868	0,9	0,7 ; 1,0
Supérieur à 1500 euros	2 017	0,8	0,7 ; 1,0	1 858	0,7***	0,6 ; 0,8
Sensibilité à l'environnement						
Moins ou peu sensible (note 1-6) (réf.)	1 452	1		1 341	1	
Sensible (note 7-8)	2 810	1,4***	1,2 ; 1,7	2 568	1,3**	1,1 ; 1,5
Très sensible (note 9-10)	1 154	1,8***	1,5 ; 2,2	1 037	1,8***	1,4 ; 2,1
Sentiment d'information reçue sur la pollution de l'air intérieur						
Plutôt bien (réf.)	2 660	1		2 444	1	
Plutôt mal	2 224	0,9	0,8 ; 1,1	2 026	1,0	0,8 ; 1,1
Jamais entendu parler	532	0,7**	0,5 ; 0,9	476	0,9	0,7 ; 1,2
Contribution des produits ménagers, de bricolage et de jardinage/produits cosmétiques à la pollution de l'air intérieur¹						
Non (réf.)	305	1		2 280	1	
Oui	5 111	2,8***	2,1 ; 3,7	2 666	3,8***	3,3 ; 4,4
Perception de son état de santé						
Très bonne (réf.)	1 777	1		1 651	1,0	
Bonne	3 085	1,0	0,9 ; 1,2	2 803	1,2*	1,0 ; 1,4
Mauvaise	554	1,2	0,9 ; 1,5	492	1,3*	1,0 ; 1,7
Crainte de développer de l'asthme						
Crainte élevée (réf.)	1 670	1		1 536	1	
Crainte faible	3 565	0,8*	0,7 ; 1,0	3 246	0,8**	0,7 ; 0,9
A déjà la maladie	181	1,0	0,7 ; 1,6	164	1,2	0,8 ; 1,8

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001.

1. Les variables relatives aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage sont croisées entre elles. Il en est de même pour les cosmétiques.

pollution de l'air intérieur, la perception de son propre état de santé et la crainte d'être atteint d'asthme du fait d'une exposition environnementale ont une influence sur la perception du risque lié à l'utilisation de ces

produits [tableau II]. En revanche, après ajustement, le sexe et le niveau d'information déclaré par rapport à la pollution de l'air intérieur n'apparaissent pas liés au risque perçu par rapport aux cosmétiques.

LES COMPORTEMENTS PRÉVENTIFS SONT PEU MIS EN ŒUVRE

Deux types de comportements préventifs ont été étudiés dans le Baromètre santé environnement : la lecture des étiquettes lors de l'achat de nouveaux produits ménagers, de bricolage, de jardinage et cosmétiques d'une part, et le port de protections (gants et masque) lors de l'utilisation de ces mêmes produits d'autre part.

Une lecture des étiquettes pas systématique

Seules les personnes déclarant acheter ne serait-ce qu'occasionnellement des produits cosmétiques, ménagers, de bricolage, et de jardinage ont été intégrées dans l'analyse des questions portant sur les pratiques de lecture des étiquettes (à savoir $n = 5\,699$ pour les produits ménagers, $n = 5\,371$ pour les produits de bricolage, $n = 4\,508$ pour les produits de jardinage, $n = 5\,244$ personnes pour les produits cosmétiques). Ces analyses montrent que le fait de lire les étiquettes lors de l'achat d'un nouveau produit ménager, de

bricolage, de jardinage ou d'un cosmétique n'est pas systématique et dépend très largement du produit considéré. Si 79,5% et 72,8% des enquêtés déclarent lire («*systématiquement*» ou «*souvent*») les étiquettes lorsqu'ils achètent respectivement un nouveau produit de jardinage ou de bricolage, seuls 60,8% le font lors de l'achat d'un nouveau produit ménager et 51,2% lors de l'achat de nouveaux produits cosmétiques [figure 3].

La proportion de personnes lisant les étiquettes sur les produits cosmétiques, ménagers, de bricolage, de jardinage augmente de manière continue avec l'âge quel que soit le produit considéré [figure 4].

La lecture des étiquettes de certaines catégories de produits est également influencée de manière significative par le sexe et le revenu par unité de consommation de l'interviewé. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à lire les étiquettes sur les produits cosmétiques (53,4% vs 48,5% chez les hommes ; $p < 0,01$). Le revenu a quant à lui une influence significative à la fois sur la lecture des étiquettes des produits de bricolage et des produits cosmétiques, mais le sens de variation

FIGURE 3

Fréquence de lecture des étiquettes lors de l'achat de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et de produits cosmétiques, parmi les utilisateurs (au moins occasionnels) de ces produits (en pourcentage)

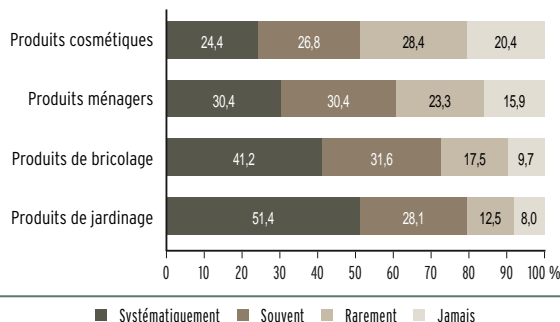
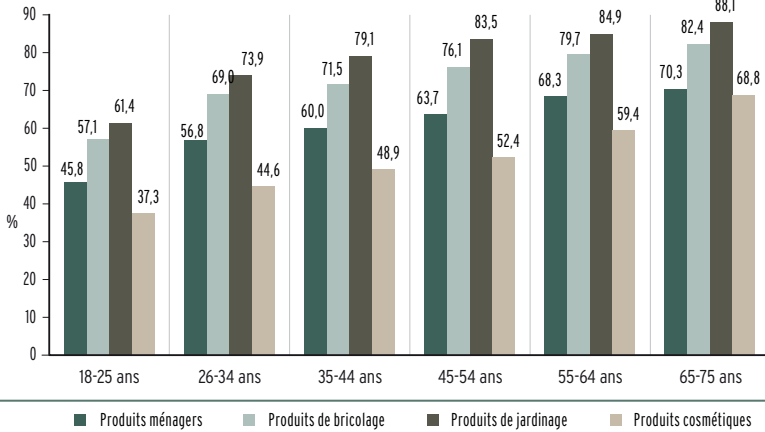


FIGURE 4

Fréquence de lecture des étiquettes (« systématique » ou « souvent ») lors de l'achat de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et de produits cosmétiques, selon l'âge, parmi les utilisateurs (au moins occasionnels) de ces produits (en pourcentage)



est différent. Si les personnes ayant les revenus les plus modestes semblent en effet moins nombreuses, en proportion, à lire les étiquettes sur les produits de bricolage (69,3 % des personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 900 euros/UC lisent les étiquettes des produits de bricolage vs 74,3 % pour les personnes ayant un revenu compris entre 900 et 1 500 euros et 73,2 % pour celles ayant un revenu supérieur à 1 500 euros ; $p < 0,05$), elles sont en revanche plus nombreuses à le faire sur les produits cosmétiques (55,7 % des personnes ayant un revenu inférieur à 900 euros/UC lisent les étiquettes des produits cosmétiques vs 50,4 % pour les personnes ayant un revenu compris entre 900 et 1 500 euros et seulement 48,6 % pour celles ayant un revenu supérieur à 1 500 euros ; $p < 0,01$).

Les facteurs sociodémographiques ne sont pas les seuls à influencer les pratiques de lecture des étiquettes lors de l'achat de produits de consommation. Le fait d'adopter des comportements préventifs est aussi intimement lié à la manière dont

les individus perçoivent les problématiques environnementales et sanitaires : les personnes qui se déclarent le plus sensibles aux problématiques environnementales, celles qui pensent que les produits peuvent présenter un risque pour la santé et enfin celles qui se sentent le mieux informées sur la pollution de l'air intérieur sont les plus nombreuses, en proportion, à lire les étiquettes lorsqu'elles achètent des produits cosmétiques, ménagers, de bricolage ou de jardinage [tableau III].

Enfin, les personnes déclarant avoir confiance en l'expertise scientifique sur la pollution de l'air intérieur semblent également davantage susceptibles que les autres de lire les étiquettes lors de l'achat de produits ménagers (62,2 % vs 57,1 % ; $p < 0,01$), de bricolage (74,0 % vs 69,6 % ; $p < 0,01$) et de jardinage (80,7 % vs 76,0 % ; $p < 0,01$). Aucune association significative n'est en revanche observée en ce qui concerne les produits cosmétiques.

Le recours à une régression logistique permet de confirmer, toutes choses égales par ailleurs, l'influence des facteurs âge, sensibi-

lité aux problématiques environnementales, perception des risques sanitaires et opinion sur l'information reçue sur la pollution de l'air intérieur sur les pratiques de lecture des étiquettes quel que soit le produit considéré. L'influence des facteurs sexe et revenu par unité de consommation est quant à elle confirmée uniquement sur la lecture des étiquettes des produits cosmétiques alors que, après ajustement, la confiance en l'expertise scientifique sur la pollution de l'air intérieur est significativement associée seulement à la lecture des étiquettes sur les produits ménagers et de jardinage et la perception de l'état de santé uniquement à celle des étiquettes sur les produits de bricolage [tableau IV].

L'information figurant sur les étiquettes jugée peu satisfaisante

Interrogés sur leur perception de l'information figurant sur les étiquettes des produits

ménagers, de bricolage, de jardinage et cosmétiques, les enquêtés émettent un avis mitigé : seuls 55,6 % la trouvent compréhensible, et à peine 43,3 % la jugent suffisante.

Les femmes sont, dans leur ensemble, plus critiques que les hommes vis-à-vis de l'information qui leur est donnée sur les étiquettes : elles sont 49,6 % à la trouver compréhensible *versus* 61,8 % chez les hommes ($p < 0,001$) et 39,8 % à la juger suffisante *versus* 46,9 % chez les hommes ($p < 0,001$). Le fait de trouver que l'information figurant sur les étiquettes est compréhensible décroît de manière continue avec l'âge. Aucune association significative n'apparaît en revanche entre l'âge de l'interviewé et le fait de juger l'information suffisante.

Enfin, les personnes qui se déclarent le plus sensible à l'environnement sont particulièrement insatisfaites de l'information figurant sur les étiquettes [tableau V].

TABLEAU III

Fréquence de lecture des étiquettes sur les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et de produits cosmétiques, selon différentes variables de perception des risques environnementaux et sanitaires, parmi les utilisateurs (au moins occasionnels) de ces produits (en pourcentage)

	Produits ménagers		Produits de bricolage		Produits de jardinage		Produits cosmétiques	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Sensibilité à l'environnement								
Moins ou peu sensible (note 1-6)	1 541	51,7	1 430	64,7	1 191	73,6	1 442	42,6
Sensible (note 7-8)	2 911	62,2	2 754	74,4	2 331	81,1	2 690	51,6
Très sensible (note 9-10)	1 230	69,7***	1 176	79,4***	979	83,1***	1 100	61,8***
Perception des risques liés aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage/produits cosmétiques¹								
Élevée	4 060	63,8	3 849	74,6	3 240	81,2	1 901	60,1
Faible	1 574	53,8***	1 468	68,0***	1 223	75,2***	2 966	45,7***
Sentiment d'information sur la pollution de l'air intérieur								
Plutôt bien	2 803	66,0	2 652	77,5	2 236	82,9	2 570	57,1
Plutôt mal	2 318	56,7	2 190	69,4	1 838	77,6	2 147	46,6
Jamais entendu parler	559	52,5***	513	64,9***	419	70,7***	509	41,4***

*** : $p < 0,001$.

1. Les variables relatives aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage sont croisées entre elles. Il en est de même pour les cosmétiques.

TABLEAU IV

Régression logistique sur la lecture (« systématique » ou « souvent ») des étiquettes lors de l'achat moins occasionnels) de ces produits

Lisent les étiquettes sur...	les produits ménagers			les produits de bricolage	
	n	OR	IC à 95 %	n	OR
Ensemble	5 067			4 797	
Sexe					
Hommes (réf.)	2 093	1		2 149	1
Femmes	2 974	1,1	0,9; 1,2	2 648	0,9
Âge					
18-25 ans (réf.)	495	1		433	1
26-34 ans	853	1,5**	1,1; 1,9	794	1,5**
35-44 ans	1 177	1,6***	1,3; 2,1	1 130	1,7***
45-54 ans	1 045	1,8***	1,4; 2,4	1 031	2,2***
55-64 ans	935	2,3***	1,7; 3,0	891	2,9***
65-75 ans	562	2,4***	1,8; 3,2	518	3,0***
Revenu mensuel par unité de consommation					
Inférieur à 900 euros (réf.)	1 223	1		1 128	1
De 900 à 1500 euros	1 951	1,0	0,8; 1,1	1 830	1,1
Supérieur à 1500 euros	1 893	0,9	0,7; 1,1	1 839	0,9
Sensibilité à l'environnement					
Moins ou peu sensible (note 1-6) (réf.)	1 371	1		1 278	1
Sensible (note 7-8)	2 629	1,5***	1,3; 1,7	2 496	1,5***
Très sensible (note 9-10)	1 067	1,8***	1,5; 2,2	1 023	1,8***
Perception des risques liés aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage/produits cosmétiques¹					
Élevée (réf.)	3 672	1		3 491	1
Faible	1 395	0,7***	0,6; 0,8	1 306	0,8**
Sentiment d'information sur la pollution de l'air intérieur					
Plutôt bien (réf.)	2 487	1		2 371	1
Plutôt mal	2 097	0,8**	0,7; 0,9	1 981	0,8**
Jamais entendu parler	483	0,7**	0,6; 0,9	445	0,7**
Confiance dans l'expertise scientifique relative à la pollution de l'air intérieur					
Élevée (réf.)	3 613	1		3 427	1
Faible	1 454	0,8**	0,7; 0,9	1 370	0,9
Perception de son état de santé					
Très bonne (réf.)	1 680	1		1 607	1
Bonne	2 873	0,9	0,8; 1,0	2 707	0,8*
Mauvaise	514	0,9	0,7; 1,2	483	0,6**

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001.

1. Les variables relatives aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage sont croisées entre elles. Il en est de même pour les cosmétiques.

Des utilisateurs peu enclins à porter des protections...

Les enquêtés se révèlent relativement peu nombreux à porter des protections lors de l'utilisation de produits ménagers, de

bricolage et de jardinage. Parmi ceux déclarant utiliser ne serait-ce qu'occasionnellement des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, seul un sur deux (51,2 %) affirme porter des gants (20,4 % « systématiquement », 30,8 % « souvent ») lorsqu'il

de produits ménagers, de bricolage, de jardinage et produits cosmétiques, parmi les utilisateurs (au

IC à 95 %	les produits de jardinage			les produits cosmétiques		
	n	OR	IC à 95 %	n	OR	IC à 95 %
	4 039			4 400		
	1 820	1		1 694	1	
0,8 ; 1,1	2 219	1,0	0,8 ; 1,1	2 706	1,3***	1,1 ; 1,5
	301	1		471	1	
1,2 ; 2,0	642	1,5*	1,1 ; 2,1	757	1,3*	1,0 ; 1,7
1,3 ; 2,2	952	2,0***	1,5 ; 2,8	1 054	1,5***	1,2 ; 2,0
1,7 ; 2,9	888	2,8***	1,9 ; 3,9	899	1,7***	1,3 ; 2,2
2,1 ; 3,9	789	3,1***	2,2 ; 4,5	775	2,3***	1,7 ; 3,0
2,1 ; 4,2	467	3,8***	2,5 ; 5,7	444	3,2***	2,3 ; 4,5
	905	1		1 061	1	
0,9 ; 1,3	1 574	1,1	0,8 ; 1,4	1 673	0,8**	0,6 ; 0,9
0,8 ; 1,1	1 560	1,1	0,8 ; 1,4	1 666	0,7***	0,6 ; 0,8
	1 062	1		1 209	1	
1,2 ; 1,7	2 117	1,4**	1,1 ; 1,7	2 294	1,3***	1,1 ; 1,6
1,4 ; 2,2	860	1,4*	1,1 ; 1,8	897	1,7***	1,4 ; 2,1
	2 947	1		1 706	1	
0,7 ; 0,9	1 092	0,7**	0,6 ; 0,9	2 694	0,6***	0,5 ; 0,7
	2 003	1		2 163	1	
0,5 ; 0,9	1 672	0,9	0,7 ; 1,1	1 828	0,8**	0,7 ; 0,9
0,6 ; 0,9	364	0,6**	0,5 ; 0,8	409	0,6***	0,5 ; 0,8
	2 872	1		3 145	1	
0,7 ; 1,0	1 167	0,8*	0,7 ; 1,0	1 255	1,0	0,9 ; 1,2
	1 320	1		1 487	1	
0,7 ; 1,0	2 325	0,8	0,7 ; 1,0	2 491	0,9	0,8 ; 1,1
0,5 ; 0,8	394	0,8	0,6 ; 1,2	422	0,9	0,7 ; 1,2

manipule ces produits ; le port du masque est quant à lui exceptionnel (seuls 3,6 % en font une utilisation systématique, 9,2 % une utilisation fréquente, 28,8 % une utilisation rare et 58,4 % n'y ont jamais recours) [figure 5].

L'analyse montre que le port de gants et

d'un masque lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage augmente de manière continue avec l'âge jusqu'à environ 50 ans, et semble stagner au-delà, voire diminuer pour le port du masque [figure 6].

TABLEAU V

Opinion sur l'information figurant sur les étiquettes des produits ménagers, de bricolage, de jardinage ou produits cosmétiques, selon la sensibilité aux problématiques environnementales, parmi les utilisateurs (au moins occasionnels) de ces produits (en pourcentage)

Sensibilité à l'environnement	Information compréhensible		Information suffisante	
	n	%	n	%
Moins ou peu sensible (note 1-6)	835	60,5	716	49,9
Sensible (note 7-8)	1 523	55,0	1 194	42,9
Très sensible (note 9-10)	625	51,4***	460	36,2***

*** : p<0,001.

FIGURE 5

Port de protections (masque et gants) «*systématiquement*» ou «*souvent*» lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, parmi les utilisateurs de ces produits (en pourcentage)

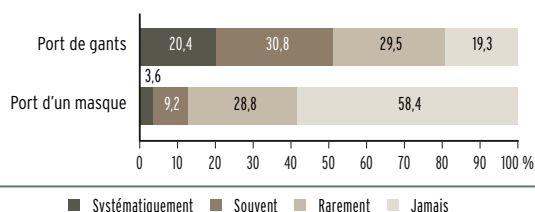
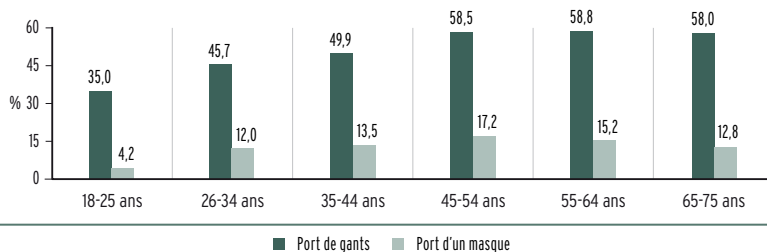


FIGURE 6

Port de protections «*systématiquement*» ou «*souvent*» lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, selon l'âge, parmi les utilisateurs de ces produits (en pourcentage)



Il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes en ce qui concerne le port de gants lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. En revanche, les hommes sont significativement

plus nombreux que les femmes à déclarer porter un masque lors de l'utilisation de ces produits (18,4 % vs 7,4 % ; p<0,001). Au niveau géographique, le port d'un masque est également une pratique plus fréquente

dans les zones les moins urbanisées : 14,8 % des enquêtés habitant une commune de moins de 100 000 habitants déclarent porter un masque lorsqu'ils utilisent des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, alors qu'ils sont seulement 10,4 % dans les communes de 100 000 habitants et plus ($p < 0,001$).

Le port de gants est influencé par le revenu par unité de consommation, ce qui n'est pas le cas du port d'un masque. Les personnes ayant les revenus les plus élevés sont, en proportion, les plus nombreuses à déclarer porter des gants (46,2 % des personnes ayant un revenu par UC inférieur à 900 euros, 51,0 % pour celles ayant des revenus par UC compris entre 900 et 1 500 euros et 54,2 % pour celles ayant des revenus supérieurs à 1 500 euros déclarent porter des gants ; $p < 0,001$).

Concernant le lien entre la perception des problématiques environnementales et sanitaires et le port de protections, la même tendance que celle observée pour les pratiques de lecture des étiquettes est retrouvée : les personnes qui se déclarent

les plus sensibles aux problématiques environnementales, celles qui pensent que les produits ménagers, de bricolage et de jardinage sont susceptibles de présenter un risque pour la santé et enfin celles qui se sentent le mieux informées sur la pollution de l'air intérieur sont, en proportion, les plus nombreuses à déclarer porter des gants et un masque [tableau VI].

Une régression logistique a été faite en intégrant les facteurs sociodémographiques et les facteurs de perception dont l'influence est statistiquement significative sur le fait de porter des gants ou un masque lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. Cette analyse multivariée confirme que les facteurs qui ont une influence significative à la fois sur le port de gants et le port d'un masque sont l'âge, la sensibilité aux problématiques environnementales, la perception des risques sanitaires associés à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage et la satisfaction par rapport à l'information reçue sur la pollution de l'air intérieur.

TABLEAU VI

Port de gants et d'un masque « systématiquement » ou « souvent » lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, selon la perception des risques environnementaux et sanitaires, parmi les utilisateurs de ces produits (en pourcentage)

	Port de gants		Port de masque	
	n	%	n	%
Sensibilité à l'environnement				
Moins ou peu sensible (note 1-6) (réf.)	1 575	45,5	1 555	11,0
Sensible (note 7-8)	2 999	50,8	2 964	11,8
Très sensible (note 9-10)	1 270	59,8***	1 241	17,8***
Perception des risques liés aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage				
Élevée	4 192	53,4	4 136	14,0
Faible	1 603	45,8***	1 579	9,7***
Sentiment d'information sur la pollution de l'air intérieur				
Plutôt bien	2 885	55,8	2 846	14,5
Plutôt mal	2 378	47,9	2 338	11,5
Jamais entendu parler	578	43,2***	5 72	9,8**

** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$.

Elle montre également que, toutes choses égales par ailleurs, les facteurs sexe et taille de l'agglomération sont quant à eux uniquement associés au port du masque alors que le revenu est positivement associé au port des gants [tableau VII].

Des pratiques préventives qui sont liées

Les différentes pratiques préventives se révèlent très liées : ce sont globalement les mêmes personnes qui lisent les étiquettes

TABEAU VII

Régression logistique sur le port «*systématiquement*» ou «*souvent*» de protections (masque et gants) lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, parmi les utilisateurs de ces produits

	Port de gants			Port de masque		
	n	OR	IC à 95 %	n	OR	IC à 95 %
Ensemble						
	5 334			5 261		
Sexe						
Hommes (réf.)	2 249	1		2 224	1	
Femmes	3 085	0,9	0,8 ; 1,0	3 037	0,3***	0,3 ; 0,4
Âge						
18-25 ans (réf.)	513	1		510	1	
26-34 ans	874	1,3*	1,0 ; 1,7	859	2,8***	1,7 ; 4,8
35-44 ans	1 218	1,5**	1,2 ; 1,9	1 211	2,9***	1,7 ; 4,8
45-54 ans	1 107	2,1***	1,6 ; 2,7	1 091	3,8***	2,3 ; 6,3
55-64 ans	1 000	2,1***	1,6 ; 2,7	988	3,2***	1,9 ; 5,3
65-75 ans	622	2,0***	1,5 ; 2,6	602	2,6**	1,5 ; 4,6
Revenu mensuel par unité de consommation						
Inférieur à 900 euros (réf.)	1 298	1		1 265	1	
De 900 à 1500 euros	2 045	1,1	0,9 ; 1,3	2 019	1,0	0,8 ; 1,3
Supérieur à 1500 euros	1 991	1,2*	1,0 ; 1,5	1 977	0,8	0,6 ; 1,0
Taille de l'agglomération						
Commune rurale (réf.)	1 740	1		1 720	1	
2 000-19 999 habitants	980	1,1	0,9 ; 1,3	969	1,0	0,8 ; 1,3
20 000-99 999 habitants	690	0,9	0,8 ; 1,1	676	0,9	0,6 ; 1,2
100 000 habitants et plus	1 382	0,9	0,8 ; 1,1	1 358	0,7**	0,5 ; 0,9
Agglomération parisienne	542	1,0	0,8 ; 1,2	538	0,7*	0,5 ; 1,0
Sensibilité à l'environnement						
Moins ou peu sensible (note 1-6) (réf.)	1 427	1		1 408	1	
Sensible (note 7-8)	2 768	1,2*	1,0 ; 1,4	2 738	1,1	0,9 ; 1,4
Très sensible (note 9-10)	1 139	1,5***	1,2 ; 1,8	1 115	1,7***	1,3 ; 2,3
Perception des risques liés aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage						
Élevée (réf.)	3 875	1		3 820	1	
Faible	1 459	0,8**	0,7 ; 0,9	1 441	0,6***	0,5 ; 0,8
Sentiment d'information sur la pollution de l'air intérieur						
Plutôt bien (réf.)	2 618	1		2 591	1	
Plutôt mal	2 190	0,8**	0,7 ; 0,9	2 150	0,7**	0,6 ; 0,9
Jamais entendu parler	526	0,7*	0,6 ; 0,9	520	0,8	0,5 ; 1,1

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001.

lorsqu'elles achètent des produits du quotidien et qui portent des protections lors de leur utilisation. En ce qui concerne les étiquettes, 40,4 % des interviewés affirment les lire à la fois sur les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et sur les produits cosmétiques, 22,7 % les lisent seulement sur trois produits, 14,6 % sur deux, 9,6 % sur un seul produit, et 12,7 % ne les lisent sur aucun produit. En outre, parmi les personnes qui affirment porter des gants lors de l'utilisation de produits ménagers, de bricolage et de jardinage, 66,1 % affirment lire les étiquettes à la fois sur les produits ménagers, de bricolage et de jardinage, alors que 17,9 % les lisent sur deux de ces produits, 8,1 % sur un seul et 7,9 % sur aucun de ces produits.

DES MESURES SONT ENVISAGÉES POUR RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE

Trois questions ont été posées aux Français à propos de ce qui est fait et pourrait être fait, au niveau individuel ou collectif, pour réduire les risques sanitaires liés à l'utilisation de matériaux de construction, des produits d'ameublement, de décoration, de bricolage et de jardinage, à savoir la réalisation de tests avant la mise sur le marché de ces produits, l'étiquetage des polluants qu'ils contiennent et la prise en compte des émissions polluantes d'un produit lors de l'achat.

Des tests préalables à la mise sur le marché des produits

Les personnes interrogées se montrent relativement confiantes à l'égard des produits et matériaux mis sur le marché. En effet, parmi celles qui se sont exprimées (2,9 % n'ont pas donné d'avis), neuf sur dix (89,7 %) pensent que tous (23,9 %) ou certains (65,7 %) de ces

produits mis sur le marché font l'objet des tests préalables mesurant leurs effets sur la santé. Pour autant, les enquêtés ne sont pas aussi confiants envers l'expertise scientifique dans les domaines de la pollution de l'air intérieur (71,6 % de « confiants »), des substances chimiques (62,5 %) et des pesticides (61,5 %), et se déclarent encore moins satisfaits de l'action des pouvoirs publics dans ces trois domaines (respectivement 42,5 % de « satisfaits », 38,2 % et 34,1 %).

L'étiquetage des produits : efficace pour protéger la santé des utilisateurs

Les personnes interrogées sont par ailleurs plus de 81,5 % à penser que l'étiquetage des polluants contenus dans les produits serait une mesure efficace pour protéger leur santé (« très » efficace pour 27,1 % ou « plutôt » efficace pour 54,4 %).

Les plus nombreuses, en proportion, à penser que l'étiquetage des produits serait une mesure efficace pour protéger leur santé sont les personnes les plus âgées et celles qui ont les revenus les plus élevés [figure 7].

Cette opinion s'avère également plus répandue chez les personnes qui se déclarent plus sensibles à l'environnement et qui se considèrent en bonne santé. Enfin elle dépend aussi de la confiance accordée à l'expertise scientifique en matière de pollution de l'air intérieur : les personnes confiantes dans l'expertise scientifique dans ce domaine sont plus nombreuses, en proportion, que les autres à considérer l'étiquetage des polluants contenus dans les produits comme une mesure efficace pour protéger leur santé [tableau VIII].

Enfin, les personnes qui lisent les étiquettes sont plus susceptibles que les autres de penser qu'un étiquetage systématique des polluants contenus dans les produits serait une mesure efficace pour protéger la santé des consommateurs [tableau IX].

FIGURE 7

Opinion sur l'efficacité d'une mesure d'étiquetage des polluants contenus dans les produits d'ameublement, de décoration, de bricolage ou de jardinage : mesure jugée efficace, selon l'âge et le revenu par UC (en pourcentage)

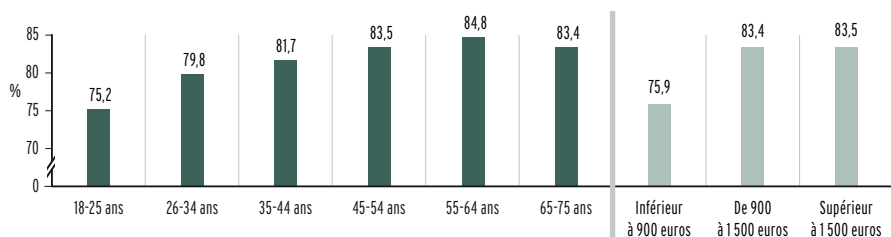


TABLEAU VIII

Opinion sur l'efficacité des mesures d'étiquetage des polluants contenus dans les produits de consommation courante selon les sensibilités : mesure jugée efficace

	n	%
Sensibilité à l'environnement		
Moins ou peu sensible (note 1-6)	1 600	78,8
Sensible (note 7-8)	3 037	82,2
Très sensible (note 9-10)	1 282	83,6**
Perception de son état de santé		
Très bonne	1 912	81,7
Bonne	3 404	82,2
Mauvaise	608	76,5*
Confiance dans l'expertise scientifique sur la pollution de l'air intérieur		
Confiance	4 090	83,4
Pas confiance	1 670	75,8***

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001.

TABLEAU IX

Opinion sur l'efficacité de l'étiquetage, selon le nombre de produits pour lesquels les étiquettes sont lues (en pourcentage)

Lisent les étiquettes sur...	n	%
au moins 3 types de produits	2 327	86,3
moins de 3 types de produits	895	79,7
aucun produit	439	72,6

Une régression logistique confirme que, toutes choses égales par ailleurs, l'âge, le revenu par unité de consommation, la perception de son état de santé et la confiance dans l'expertise scientifique ont une influence significative sur le jugement que portent les Français quant à l'efficacité qu'aurait une mesure d'étiquetage systématique des polluants sur les produits pour protéger la santé des consommateurs. En revanche, la sensibilité à l'environnement n'apparaît plus significative [tableau X].

Les utilisateurs prêts à prendre en compte les émissions de polluants

Quatre enquêtés sur dix (39,8 %) affirment prendre en compte les émissions de polluants lorsqu'ils achètent des matériaux de bricolage, de construction et de décoration ; plus de la moitié d'entre eux (52,5 %) ne le font pas mais se disent prêts à le faire et moins d'un sur dix (7,8 %) seulement déclare ne pas le faire actuellement et ne pas être prêt à le faire.

L'âge influence les opinions et les comportements en la matière : la prise en compte

des émissions polluantes lors de l'achat de produits de bricolage, de construction et de décoration est moins courante chez les jeunes (seulement 20,9 % des 18-25 ans le font déjà vs 46,4 % chez les 45-54 ans). Ce sont également les jeunes qui sont en proportion les plus nombreux à se déclarer ne pas être prêts à le faire [figure 8].

D'autres croisements montrent que le revenu par unité de consommation influence également la réponse à cette question : les personnes ayant les revenus les plus élevés sont, en proportion, plus nombreuses à prendre en compte les émissions polluantes à l'achat [tableau XI].

TABLEAU X

Régression logistique sur l'opinion des Français quant à l'efficacité d'une mesure d'étiquetage des polluants contenus dans les produits d'ameublement, de décoration, de bricolage ou de jardinage (n = 5 329)

	n	OR ajusté	IC à 95 %
Sexe			
Hommes (réf.)	2 264	1	
Femmes	3 065	1,1	1,0 ; 1,3
Âge			
18-25 ans (réf.)	541	1	
26-34 ans	863	1,1	0,8 ; 1,5
35-44 ans	1 216	1,3	1,0 ; 1,7
45-54 ans	1 109	1,6**	1,2 ; 2,1
55-64 ans	988	1,7**	1,3 ; 2,3
65-75 ans	612	1,6**	1,2 ; 2,3
Revenu mensuel par unité de consommation			
Inférieur à 900 euros (réf.)	1 309	1	
De 900 à 1500 euros	2 041	1,5***	1,2 ; 2,8
Supérieur à 1500 euros	1 979	1,4**	1,1 ; 1,7
Sensibilité à l'environnement			
Moins ou peu sensible (note 1-6) (réf.)	1 431	1	
Sensible (note 7-8)	2 771	1,1	0,9 ; 1,4
Très sensible (note 9-10)	1 127	1,3	1,0 ; 1,6
Perception de son état de santé			
Très bonne (réf.)	1 761	1	
Bonne	3 028	1,0	0,8 ; 1,2
Mauvaise	540	0,7**	0,5 ; 0,9
Confiance accordée à l'expertise scientifique			
Confiance (réf.)	3 795	1	
Pas confiance	1 534	0,6***	0,5 ; 0,7

** : p<0,01 ; *** : p<0,001.

FIGURE 8

Prise en compte des émissions de polluants lors de l'achat de produits de bricolage, de construction ou de décoration, selon l'âge (en pourcentage)

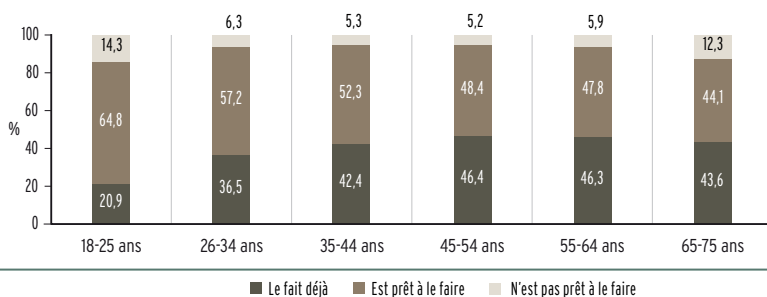


TABLEAU XI

Prise en compte des émissions polluantes lors de l'achat de matériaux de bricolage, de construction ou de décoration selon le revenu mensuel par UC (en pourcentage)

Revenu/UC	n	Le fait déjà	Est prêt à le faire	N'est pas prêt à le faire
Inférieur à 900 euros	1 352	35,2	51,9	12,9
De 900 à 1500 euros	2 103	40,4	52,6	7,0
Supérieur à 1500 euros	2 042	41,5**	54,4	4,1***

** : p<0,01; *** : p<0,001.

DISCUSSION

Des perceptions différentes selon les produits

Force est de constater que les Français n'adoptent pas la même attitude vis-à-vis des produits ménagers, de bricolage et de jardinage d'une part et les produits cosmétiques d'autre part. S'ils considèrent très majoritairement que les premiers constituent une source de pollution de l'air intérieur et qu'ils peuvent présenter un risque pour la santé, leur avis est beaucoup plus nuancé en ce qui concerne les produits cosmétiques. Ainsi, parmi les quatorze problématiques environnementales évoquées dans le Baromètre santé environnement, les enquêtés classent

les risques pour la santé liés à l'utilisation de produits ménagers, de bricolage et de jardinage en huitième position après l'amiante, l'exposition au soleil, le monoxyde de carbone, la pollution de l'air extérieur, les peintures au plomb et la pollution des sols et les légionelles. Les risques liés à l'utilisation des produits cosmétiques ne sont, quant à eux, perçus comme élevés que par le tiers de la population française. Cette préoccupation arrive ainsi en dernière position dans le Baromètre santé environnement. En toute logique, l'adoption d'un comportement préventif tel que la lecture des étiquettes lors de l'achat de ces produits suit la même tendance : les enquêtés liraient plus les

étiquettes sur les produits ménagers, de bricolage et de jardinage que sur les produits cosmétiques.

Une explication possible de ces différences réside dans la nature même des produits et dans l'image qui leur est associée. Les produits d'entretien, de bricolage ou encore de jardinage ont une fonction utilitaire alors que les cosmétiques sont plutôt associés au bien-être et au soin du corps. On peut par ailleurs associer les produits ménagers au risque d'intoxication, et la plupart des produits de bricolage ou de jardinage (notamment les insecticides) sont clairement identifiés comme contenant des substances potentiellement dangereuses. Les personnes interrogées distinguent donc, en terme de risque pour la santé, les produits ménagers, de bricolage et de jardinage d'un côté et les produits cosmétiques de l'autre, et cela même si le contexte de médiatisation important au cours des cinq dernières années autour de la thématique des produits cosmétiques et d'entretien a pu contribuer à alerter la population sur l'ensemble de ces risques [8, 12].

Dans le Baromètre santé environnement, la problématique de la perception des risques associés aux produits ménagers, de bricolage et de jardinage a été traitée en une seule et même question. Il n'a donc pas été possible de mettre en évidence les différences de perception existant entre ces trois catégories de produits. Le fait que les pratiques de lecture adoptées par la population soient sensiblement différentes d'un produit à l'autre, notamment en ce qui concerne les produits ménagers par rapport aux produits de bricolage ou de jardinage, suggère qu'il puisse également exister des différences en terme de perception des risques.

Des comportements de protection pas toujours adoptés

Au final, concernant les produits ménagers, de bricolage et de jardinage, trois types

de comportements préventifs individuels ont été étudiés dans le Baromètre santé environnement : la lecture des étiquettes lors de l'achat de certains produits, la prise en compte des émissions polluantes dans le choix des produits, et le fait de porter des protections lors de leur utilisation.

L'enquête montre que ces trois gestes préventifs ne sont pas mis en œuvre de manière homogène par la population. Ainsi, la majorité des interviewés déclare lire les étiquettes lors de l'achat de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. Pourtant, seulement la moitié de ceux qui lisent les étiquettes sur les produits de bricolage, par exemple, affirment effectivement prendre en compte les émissions polluantes lorsqu'il s'agit de choisir un produit. Enfin, à peine la moitié des interviewés affirment avoir recours souvent ou systématiquement au port de gants. Quant au masque, une personne sur dix seulement dit l'utiliser. Cette enquête montre par ailleurs que le masque est majoritairement porté en milieu rural et par des hommes, ce qui laisse supposer qu'il est essentiellement utilisé pour des tâches très spécifiques.

Ainsi, il semble que la population s'informe, en lisant les étiquettes, lors de l'achat de produits de consommation courante, au moins en ce qui concerne les produits ménagers, de bricolage et de jardinage, mais que les pratiques concrètes de prévention, comme la prise en compte effective des émissions polluantes lorsqu'il s'agit de choisir un produit ou bien le port de protections lors de l'utilisation de ce produit, sont encore peu répandues.

Des perceptions et comportements qui dépendent de l'âge, du revenu et des sensibilités

L'âge semble être un facteur très discriminant à la fois pour la perception des risques

sanitaires liés à l'utilisation de produits du quotidien et pour l'adoption de comportements favorables à la santé. Les populations les plus jeunes, à savoir dans notre étude les personnes âgées de 18 à 25 ans, sont les plus distantes par rapport au risque et les moins susceptibles d'entreprendre une démarche préventive. Parallèlement, la perception des risques et la mise en œuvre de comportements préventifs tendent globalement à s'accroître avec l'âge jusqu'à 54 ans, puis à se stabiliser au-delà. Cette tendance se retrouve de manière très classique pour les autres problématiques de santé [13].

En revanche, bien que les femmes soient plus nombreuses à percevoir un risque en matière de santé lié à l'utilisation de certains produits du quotidien, il n'y a globalement pas de différence entre hommes et femmes en ce qui concerne l'adoption de comportements préventifs.

Le revenu par unité de consommation est un facteur particulièrement intéressant à étudier dans le cas présent. De manière générale, les personnes les plus privilégiées sont les plus susceptibles d'adopter des comportements favorables à la santé [13]. Ce Baromètre santé environnement montre ainsi que les Français ayant les revenus les plus élevés sont les plus nombreux à lire les étiquettes et à porter des gants lors de l'utilisation des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. Cependant, cette tendance semble s'inverser lorsque l'on considère les produits cosmétiques : ce sont les personnes aux revenus les plus modestes qui adoptent le plus fréquemment une démarche préventive, à savoir la lecture des étiquettes avant l'achat de tels produits. On peut émettre l'hypothèse que les populations les plus aisées, en achetant un produit plus cher, estiment qu'il sera de meilleure qualité et ne sera pas susceptible d'altérer leur santé. Elles font confiance au contenu du produit cosmétique et font moins la démarche de lire les étiquettes. En revanche, les personnes

ayant des revenus plus modestes achèteraient une gamme de produits différente, moins chère, feraient moins confiance au contenu du produit et en conséquence entreprendraient plus souvent une démarche de lecture des étiquettes. Cette tendance ne se retrouve pas pour les produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, ce qui confère un statut particulier aux produits cosmétiques.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence un lien étroit entre la sensibilité aux problématiques environnementales, la perception des risques sanitaires liés aux produits de consommation courante et l'adoption de comportements préventifs. Ainsi, le fait d'identifier les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et cosmétiques comme étant des polluants de l'air intérieur est très fortement corrélé au fait de considérer que l'utilisation de ces produits présente un risque pour la santé. Les personnes qui perçoivent ce risque sont également plus susceptibles que les autres d'adopter des comportements préventifs. Enfin, le fait de se sentir bien informé sur la pollution de l'air intérieur et ses effets sur la santé semble favoriser la mise en place, au niveau individuel, d'une démarche préventive.

Substances chimiques et produits de consommation : un besoin d'information...

L'*Eurobaromètre spécial* relatif aux attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement réalisé en 2005 montre clairement que les Européens, et plus particulièrement les Français, sont en attente d'information sur l'impact que peuvent avoir les substances chimiques utilisées dans les produits du quotidien sur leur santé [11]. L'enquête révèle en effet que les Français classent cet item au premier rang des problématiques environnementales pour lesquelles ils se sentent mal informés (44 % le citent

comme faisant partie des cinq problématiques pour lesquelles ils manquent particulièrement d'information).

Selon le Baromètre santé environnement, les Français sont unanimes quant à l'efficacité qu'aurait une mesure d'étiquetage systématique des polluants contenus dans ces produits pour préserver l'environnement et protéger leur santé et ils sont d'ailleurs nombreux à déjà lire les étiquettes existantes. Cependant, actuellement, l'information qui est mise à la disposition des consommateurs sur les étiquettes des produits ne leur paraît pas satisfaisante : près de la moitié de la population trouve que cette information est incompréhensible, et plus de la moitié la trouve insuffisante.

... et un désir de s'investir sous l'impulsion des pouvoirs publics

Les enquêtés pensent en grande majorité que les produits et matériaux mis sur le marché ont fait l'objet de tests mesurant leurs effets sur la santé, alors qu'ils sont un peu moins nombreux à déclarer avoir confiance dans l'expertise scientifique et beaucoup moins à se dire satisfaits des actions menées par les pouvoirs publics sur des sujets tels que les substances chimiques, la pollution de l'air intérieur ou les pesticides. Ces sentiments mitigés vis-à-vis de l'expertise scientifique et de l'action des pouvoirs publics dans les domaines de la santé et de l'environnement

résultent probablement des crises sanitaires, alimentaires et environnementales des années quatre-vingt (affaire du sang contaminé, crise de la vache folle, dossier de l'amiante, catastrophe de Seveso en 1976, etc.) et des controverses scientifiques encore nombreuses aujourd'hui (organismes génétiquement modifiés — OGM —, pesticides, cancers d'origine environnementale, etc.) [14].

L'évaluation des produits et matériaux de consommation courante n'est pas systématique aujourd'hui mais le rôle des pouvoirs publics et la responsabilité qui leur incombe dans la gestion du risque sanitaire associé à leur utilisation semblent clairement établis dans l'esprit de la population. Les Français se déclarent en effet prêts à faire des efforts et à s'investir au niveau individuel (plus de la moitié des enquêtés se disent prêts à prendre en compte les émissions de polluants lors de l'achat de matériaux de bricolage, de construction ou de décoration et 39,8 % affirment déjà le faire), mais l'impulsion doit être donnée au niveau collectif, notamment à travers la mise sur le marché de produits dont la toxicité a été préalablement évaluée afin de préserver la santé de la population. Les Français souhaitent également qu'une information claire, complète et compréhensible soit mise à leur disposition. Un réel effort semble ainsi nécessaire afin de mettre en place un étiquetage harmonisé et accessible à l'ensemble de la population.

Relecteurs

Henri Bastos (Afsset)
Séverine Kirchner (OQAI-CSTB)
Barbara Lefèvre (DGS)
Benoît Vergriette (Afsset)

Bibliographie

Les sites mentionnés ont été visités le 18/02/2008

- [1] Parlement européen et Conseil de l'Union européenne. Rectificatif au règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Reach). Journal officiel L 136 du 29.5.2007, p. 3-280. En ligne : http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:136:0003:01_REG_2006_1907_280:F:HTML

- [2] Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI). Campagne nationale Logements. État de la qualité de l'air dans les logements français : rapport final (mise à jour mai 2007). Marne-la-Vallée (France) : OQAI ; 2006.
En ligne : <http://www.air-interieur.org>
- [3] Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF). Avis relatif à l'information des utilisateurs sur les émissions de composés organiques volatils par les produits de construction. Séance du 5 mars 2002. Paris (France) : CSHPF ; 2002.
En ligne : http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/cshpf/amv_050302_cov.pdf
- [4] Institut national de santé publique du Québec. Les phtalates : état des connaissances sur la toxicité et l'exposition de la population générale. Communiqué de veille toxicologique. Québec (Canada) : INSPQ ; 2004.
En ligne : <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/252-Phtalates.pdf>
- [5] Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc). Emission of chemicals by air fresheners : test on 74 consumer products sold in Europe. Bruxelles (Belgique) : Beuc ; 2005.
- [6] UFC-Que Choisir. Désodorisants d'intérieur : à proscrire de toute urgence ! [Communiqué du 22 novembre 2004]. Paris (France) : UFC-Que Choisir ; 2004.
En ligne : <http://www.quechoisir.org/Position.jsp?id=Ressources:Positions:926DC3C33533B8D2C1256F5400399323>
- [7] Greenpeace. Parfum de scandale : une enquête sur la composition chimique de 36 eaux de toilette et eaux de parfum. Amsterdam (Pays-Bas) : Greenpeace International ; 2005.
En ligne : <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/parfum-de-scandale.pdf>
- [8] Greenpeace. Guide Cosmetox. Paris (France) : Greenpeace ; 2007.
En ligne : <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/vigitox/documents-et-liens/documents-telechargeables/guide-cosmetox.pdf>
- [9] Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), coord. Produits ménagers : précautions d'emploi [dépliant]. Saint-Denis (France) : INPES ; 2006.
En ligne : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/887.pdf>
- [10] Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), coord. Bricolage : les précautions à prendre [dépliant]. Saint-Denis (France) : INPES ; 2007.
En ligne : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/894.pdf>
- [11] Direction générale de l'environnement. Attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement. Eurobaromètre spécial 217. Bruxelles : Commission européenne ; 2005.
En ligne : http://ec.europa.eu/environment/barometer/pdf/report_ebenv_2005_04_22_fr.pdf
- [12] Chesnais E. Nettoyants ménagers : un parfum de pollution. Que choisir. 2004 ; 420 : 52-7.
- [13] Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Baromètre santé 2005. Premiers résultats. Saint-Denis (France) : INPES ; 2005.
- [14] Chevassus-Au-Louis B. L'analyse du risque alimentaire : vers de nouvelles pratiques. Atala. 2002 ; 5 : 153-78.
En ligne : <http://www.lycee-chateaubriand.fr/cru-atala/publications/chevassus.htm>